



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

États-Unis

Une lanceuse d'alerte sur les biais de Facebook sort du bois

Frances Haugen, ancienne ingénieure chez Facebook à l'origine de la fuite de ... • (Page 08)

Climat

La Norvège va fermer sa dernière mine de charbon en 2023

Le pays va cesser l'exploitation après un siècle d'activité dans son archipel ... • (Page 08)



Mise à consommation de marchandises sous douane • (Page 03)

L'OTR prend des mesures de dépréciation



Semaine mondiale de l'investisseur • (Page 04)

La BRVM pour la protection des investisseurs

Distinction

L'AISS certifie l'INAM avec mention spéciale

L'Institut national d'assurance maladie (INAM) du Togo a reçu, mardi 05 octobre 2021, ... • (Page 02)

Jeunes talents

La FAO organise une foire virtuelle ce jour

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organise le Salon virtuel des carrières de la FAO pour les jeunes talents, ce jeudi 7 octobre 2021 ... • (Page 04)

Chambre consulaire régionale

La CCR-UEMOA tient sa 2^{ème} réunion à Bissau

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée, le mercredi 29 septembre 2021, par S.E.M. Umaro Sissoco ... • (Page 06)

Don de fournitures scolaires

Me ALASSANI Nakpale fait œuvre utile dans le Tône-Est

L'honorable ALASSANI Nakpale, député à l'Assemblée nationale continue ses ... • (Page 11)



**TOGOCOM
CHANGE
POUR VOUS**

Distinction

L'AISS certifie l'INAM avec mention spéciale

L'Institut national d'assurance maladie (INAM) du Togo a reçu, mardi 05 octobre 2021, le Certificat de mérite avec mention spéciale est décerné par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (l'AISS) pour l'Afrique.



• Joël YANCLO

Lauréat du concours dénommé Prix AISS des bonnes pratiques pour l'Afrique 2020, l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) reçoit ce mardi 05 octobre 2021 une distinction au cours de la cérémonie virtuelle de remise de prix organisée par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (l'AISS) pour l'Afrique. Le Certificat de mérite avec mention spéciale est décerné à l'INAM pour la « Transformation de l'activité d'assurance maladie et concrétisation des objectifs stratégiques basés sur le référentiel des bonnes pratiques de l'AISS ». L'approche innovante et structurée de choix et d'implémentation de l'infrastructure

informatique adoptée par l'INAM pour la mise à niveau de son système d'information a été fort bien appréciée par le jury. Les éléments essentiels qui caractérisent la bonne pratique choisie par le jury sont : le processus de décision, la rationalisation des investissements, la progressivité et l'adéquation du système à l'évolutivité du besoin, l'optimisation des ressources dédiées aux services et l'agilité. Il faut souligner que l'INAM a lancé en 2018 un ambitieux projet de transformation numérique pour améliorer la qualité de ses services, faciliter les échanges de données avec les partenaires et disposer surtout d'un système d'information, robuste, sécurisé et fiable capable de relever les enjeux et défis de la cou-

verture maladie universelle, projet prioritaire de la feuille de route (2020-2025) du gouvernement. Le concours des bonnes pratiques de l'AISS, permet de collecter les bonnes pratiques pouvant inspirer les institutions de sécurité sociale membres de cette organisation. Pour rappel, l'AISS est la principale organisation de sécurité sociale mondiale fondée en 1927 sous l'égide de l'OIT (Organisation Internationale du Travail). Avec 329 institutions membres dans 160 pays, l'AISS promeut l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale en offrant des services et un soutien permettant à ses membres de développer des systèmes et politiques de sécurité sociale dynamiques et efficaces.



AUX DECIDEURS... Investir dans l'expertise

En un peu plus d'un an après le début de COVID-19, les scientifiques ont développé avec succès des vaccins pour une utilisation mondiale. Trois facteurs principaux ont contribué à cet exploit extraordinaire.

Premièrement, une collaboration sans précédent entre scientifiques internationaux.

Deuxièmement, les scientifiques ont pu obtenir des images extrêmement détaillées des protéines virales et des protéines humaines avec lesquelles ils interagissent, jusqu'à la position des atomes.

Troisièmement, l'expertise et l'infrastructure, développées sur de nombreuses années, impliquant des dizaines de milliers de scientifiques soutenus par les gouvernements nationaux et des investissements privés substantiels.

Le développement de cette main-d'œuvre qualifiée n'a été possible que parce que les sociétés ont accepté de parrainer leurs meilleurs chercheurs pour résoudre des problèmes aigus en fournissant des outils et des ressources appropriés.

La contribution africaine à cette réalisation massive s'est avérée assez faible. Les chercheurs africains restent confrontés au manque de financement, d'infrastructure et d'expertise durables et accessibles.

Fin mai, le président Cyril Ramaphosa a annoncé que l'Afrique du Sud « développait un plan local de fabrication de vaccins pour produire des vaccins localement grâce à des partenariats stratégiques et un transfert de technologie ». L'objectif, a-t-il déclaré, était de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur de la production de vaccins.

Cependant, l'Afrique reste largement spectatrice dans la course à la construction de ces technologies innovantes malgré START montrant comment cela pourrait être fait. Le programme a produit un impact extraordinaire avec un investissement relativement modeste sur une courte période de temps. Il a déclenché un changement radical dans la recherche en biologie structurale en Afrique, démontrant ce qui est nécessaire et que cela fonctionne. Les pôles et réseaux de recherche existants ont été renforcés et de nouveaux développés. Les jeunes scientifiques de carrière ont gagné en confiance et en compétences grâce à des collaborations internationales, au mentorat, à la rédaction de propositions et à l'analyse de données.

La pandémie de COVID-19 a montré à quel point il est important d'avoir des approches nationales et internationales de la recherche et du développement avec un accès au bon type d'équipement, de formation et d'expertise de classe mondiale.

Des vaccins doivent être développés en Afrique contre les maladies qui surviennent en Afrique. Cela a un sens financier et met l'accent sur la résolution des problèmes de l'Afrique par l'Afrique. La Banque mondiale a estimé que la lenteur du déploiement des vaccins COVID-19 pourrait coûter au continent 14 milliards de dollars par mois. Même cela n'est rien en comparaison du coût à long terme du paludisme, de la tuberculose, du VIH et d'autres maladies liées à la pauvreté.

START a renforcé les compétences et l'enthousiasme des bio scientifiques sud-africains. Ils ont vu l'intérêt d'une approche structurale dans la conception de médicaments pour les maladies africaines. Le programme a ouvert des portes à la coopération internationale et à la technologie que l'Afrique ne peut pas se permettre. De jeunes chercheurs se sont engagés dans des carrières en biologie structurale, espérant exercer leurs compétences localement. La recherche locale sur les vaccins et les médicaments a commencé.

Le désir de Ramaphosa de développer des vaccins en Afrique du Sud pourrait être réalisé en s'appuyant sur les fondations qui ont été posées. Mais seulement s'il y a des investissements substantiels et soutenus dans les ressources humaines et les infrastructures.

KPATIDE Komlan

Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km ²	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Mise à consommation de marchandises sous douane

L'OTR prend des mesures de dépréciation

L'Office Togolais des Recettes (OTR) introduit du 1er Octobre au 15 décembre 2021, une mesure de dépréciation des valeurs des véhicules, marchandises en souffrances en douane au Port de Lomé. Ceci à travers un communiqué en date du 1er Octobre 2021 et signé par le Commissaire général de l'OTR, Philippe Kokou Tchodji.

• Bernard AFAWOUBO

Une opération de dépréciation des valeurs des véhicules et des marchandises en souffrances a démarré depuis le 1er Octobre dernier et ce jusqu'au 15 décembre 2021. Cette opération a pour but d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrances en cette période de crise sanitaire liée à la Covid-19. Selon les premiers responsables de l'Office Togolais des recettes (OTR), cette opération doit permettre également de décongestionner les magasins et aires de Dédouanement ou Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, ceci conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National. Ainsi, les bénéficiaires de cette mesure de dépréciation



tion qui couvre la période du 1er Octobre au 15 décembre 2021, doivent soumettre une demande préalable marquée par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique dévaluation et de Contrôle (COTEC). La dépréciation concerne les véhicules ayant plus de cinq ans d'âge dans les condi-

tions suivantes : un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021, un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre

2020, un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019, un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019. L'Office indique qu'en ce qui concerne les autres marchandises en souff-

rance, feront l'objet d'une inspection préalable par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié. Par ailleurs, l'Office précise que les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation. Aussi, la dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra-t-il compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes

désignés à cet effet. Les personnes bénéficiant de la présente dépréciation de valeur sont priées de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus. Le communiqué précise qu'au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

**AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES****(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)**

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1^{er} octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ... est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

- Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1^{er} janvier et le 15 décembre 2021 ;
- Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 ;
- Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 ;
- Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1^{er} janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1 octobre 2021
Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODJI

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FEDERER POUR BATIR

Baromètres Togo

Référentiel	Sources
Valeur	Populationdata
Superficie : 56 600 km ²	Populationdata
Population : 7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique : 2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité : 33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité : 6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie : 65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire : 2,1% (2017)	BAD
Smig : 35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat : 44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) : C	COFACE
Taux de scolarisation : 83%	INSEED

Pays frontaliers : Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité : 4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Sources
Valeur	Populationdata
Taux de croissance : 5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt : 672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation : 1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale : 373.810 millions (2017)	BCEAO
Dettes publiques : 72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage : 3,4% (2015)	PNUD
Budget national : 1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière : « B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH : 0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Semaine mondiale de l'investisseur

La BRVM pour la protection des investisseurs

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), à l'instar d'autres places boursières à travers le monde, s'est jointe à l'initiative "RING THE BELL FOR FINANCIAL LITERACY" dans le cadre de la Semaine Mondiale de l'Investisseur (WIW 2021) en faisant sonner sa cloche à l'ouverture de la journée de cotation de le mardi 05 octobre 2021.



• Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM et du DC/BR

• Junior AREDOLO

Cette initiative conjointe du World Federation of Exchanges (WFE) et de l'Organisation Internationale des Commissions de Valeurs (OICV - IOSCO) est une campagne mondiale d'une semaine visant à sensibiliser sur l'importance de l'éducation financière, de la protection des investisseurs et de l'inclusion financière en faisant sonner les cloches des bourses. A cet effet, pour cette année 2021, 78 bourses, un record, organisent des cérémonies, des ateliers et des événements virtuels. La BRVM pour sa part, s'associe pour la première fois à cette initiative depuis son admission à la

Wfe en mai 2021, en faisant sonner sa cloche à l'ouverture de la journée de cotation de ce mardi 05 octobre 2021, marquant ainsi sa pleine adhésion et son engagement à promouvoir l'éducation financière, la protection des investisseurs et l'inclusion financière dans notre Union. Cet engagement est forgé par plusieurs constats d'une part, la prolifération de structures privées non habilitées se prévalant de la qualité d'experts, collectant l'épargne des populations avec des promesses de rendements très élevés entraînant très souvent des pertes massives de leurs épargnes, et la faible souscription des investisseurs particuliers aux opérations de levée de ressources sur le marché financier de l'UEMOA d'autre part. Cette

situation laisse apparaître la nécessité d'améliorer l'éducation financière et boursière des populations de l'UEMOA, en vue de favoriser une meilleure mobilisation de leurs épargnes pour les orienter vers des investissements productifs dans le respect de l'orthodoxie financière. Dr Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur Général de la BRVM et du DC/BR, a donc réitéré « l'engagement des structures centrales du Marché Financier Régional de l'UEMOA à promouvoir toutes actions visant à favoriser l'éducation financière et à renforcer la protection des investisseurs pour un développement harmonieux du marché des capitaux de l'Union ».



Jeunes talents

La FAO organise une foire virtuelle ce jour

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organise le Salon virtuel des carrières de la FAO pour les jeunes talents, ce jeudi 7 octobre 2021. Objectif, présenter les opportunités de la FAO pour les jeunes professionnels et les étudiants. Lien de l'événement : Foire virtuelle de l'emploi de la FAO pour les jeunes talents. Inscription, <https://fao.onlinecareerevents.com/new-signup/start>

AMBASSADE DU TOGO
8, Rue Alfred Roll
75017 PARIS
Tél. : 01 43 80 12 13
Fax : 01 43 80 06 05
Mail : france@ambassade.togo.org
Site : www.ambassade.togo.org
Bran 784 710 708
Bran 784 710 708 900 14

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Paris, le 05 OCT. 2021

N° /ATP/PC/24

COMMUNIQUE

FAO - FOIRE VIRTUELLE DE L'EMPLOI POUR LES JEUNES TALENTS

L'Ambassade de la République Togolaise en France, Représentation Permanente auprès des Agences des Nations Unies à Rome, informe de ce qui suit :

La Division des ressources humaines (CSH) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) organise, le **jeudi 7 octobre 2021, de 9h00 à 17h00 CEST (7h00 à 15h00 GMT) une Foire virtuelle de l'emploi pour les jeunes talents.**

Cette Foire virtuelle de l'emploi est destinée à sensibiliser les jeunes talents aux divers programmes de la FAO, notamment au programme des jeunes cadres, stagiaires, volontaires, chercheurs invités, cadres associés, ainsi qu'aux postes professionnels et les autres opportunités de travail au sein de l'organisation.

Les ressortissants qualifiés des Etats membres non représentés et sous-représentés au sein de la FAO sont particulièrement encouragés à y participer.

Les candidats intéressés sont invités à s'inscrire à l'événement via le lien suivant : <https://fao.onlinecareerevents.com/new-signup/start>

Administration publique

Nouveaux locaux pour le ministère de l'économie maritime

Le Ministère de l'économie maritime, de la pêche et de la protection côtière du Togo a désormais ses propres locaux depuis le lundi 4 octobre 2021, a-t-on appris à travers un communiqué diffusé ce mardi par le département dirigé par Edem Kokou Tengué.

De l'évolution et une nouvelle adresse, un an après... », a écrit le ministère sur son site pour annoncer sa nouvelle adresse située sur l'avenue Nicolas Grunitzky dans l'enceinte de la SPT (Société des postes du Togo), non loin de la direction générale d'Orabank Togo. Notons que le ministère institué depuis octobre 2020, prévoit d'accélérer la mise en œuvre de ses activités suivant les ambitions portées par le



gouvernement et inscrites dans le Plan National de Développement (PND). « Il est plus que jamais de notre devoir d'avancer sur la voie de la concrétisation de notre feuille de route pour un réel impact de l'économie bleue sur l'économie nationale », a estimé l'institution sur son portail officiel.

Avec Togo First

Baromètres Togo

Investissement Direct Etranger	2016	2017	2018
Flux d'IDE entrants (millions USD)	-46	88	102
Stocks d'IDE (millions USD)	1.474	1.772	1.790
Nombre d'investissements greenfield***	2	1	2
IDE entrants (en % de la FBCF****)	21,0	n/a	n/a
Stock d'IDE (en % du PIB)	39,7	n/a	n/a

Source : CNUCED - Dernières données disponibles. Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

Indicateurs du commerce extérieur	2015	2016	2017
Importations de biens (millions USD)	2.127	2.382	2.527
Exportations de biens (millions USD)	1.227	1.290	1.138
Importations de services (millions USD)	n/a	397	n/a
Exportations de services (millions USD)	n/a	530	n/a
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	13,7	-3,5	3,7
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	0,2	5,2	0,4
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-1.033	n/a	n/a
Commerce extérieur (en % du PIB)	109,8	105,6	100,0
Importations de biens et services (en % du PIB)	67,6	62,8	59,5
Exportations des biens et services (en % du PIB)	42,2	42,8	40,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles



*Centre d'Excellence Régional sur les Villes
Durables en Afrique*

APPEL À CANDIDATURES 2021 - 2022



INTITULE DU DOCTORAT : DOCTORAT EN DEVELOPPEMENT URBAIN DURABLE DE L'UNIVERSITE DE LOME

OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT :

Le doctorat résulte d'un travail de recherche de trois (03) années en moyenne et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de doctorat en développement urbain durable du centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERVIDA -DOUNEDON) a pour objectifs de :

- développer un large champ de compétences sur les villes durables en Afrique ;
- mettre à niveau des compétences en développement urbain durable ;
- former des experts en développement urbain durable capables de répondre à des besoins actuels et futurs des villes africaines.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA

FORMATION : Au terme de la formation, au CERVIDA - DOUNEDON, les étudiants devraient d'être capables de :

- innover par la recherche, les pratiques efficaces et efficientes en développement urbain durable ;
- comprendre les enjeux de développement urbain durable en vue de produire des outils de planification stratégique et opérationnelle à l'échelle des villes et des

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

L'entrée au Programme de Recherche Doctorale en Développement Urbain Durable est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'un Diplôme d'étude approfondie (DEA) ou d'un Master ou tout autre diplôme équivalent en mobilités et transports urbains, marketing urbain-leadership et citoyenneté, écologie urbaine, habitat et constructions durables, en sociologie, géographie, anthropologie urbaine, développement urbain durable, architecture et urbanisme, gestion des catastrophes, eaux et assainissement, environnement ;
- avoir au moins **14/20** de moyenne générale ;
- avoir une expérience de recherche ou des travaux antérieurs dans le domaine constituerait un atout et non un pré-requis.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Les candidats au programme de Recherche Doctorale en Développement Urbain Durable doivent fournir les pièces suivantes :

- une (01) demande motivée adressée au président de l'Université de Lomé sur la background et champs d'intérêt du candidat ;

LANGUES DE TRAVAIL :

Le programme de formation du CERVIDA-DOUNEDON est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les candidats anglophones.

NB : Pour les candidats des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant la formation. Il en est de même pour les candidats des pays francophones désireux d'améliorer leur niveau d'anglais.

APERCU DU PROGRAMME

Le temps requis pour la formation doctorale en **développement urbain durable** est de six (06) semestres (formation présentielle : 2 semestres, activités de recherche, rédaction et à la soutenance de la thèse : 4 semestres).

Le programme est à consulter sur le site du **CERVIDA - DOUNEDON** : <https://www.cervida-togo.org/pages/formation-en-doctorat-4.html>

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Par courriel au **CERVIDA-DOUNEDON** : cervida_togo@univ-lome.tg avec copie aux adresses suivantes : cervida.togo@gmail.com, cervidadounedon@cervida-togo.org, zinsouklassou@cervida-togo.org, kzinsou@univ-lome.tg, ydotsu@cervida-togo.org

Une copie physique au secrétariat du CERVIDA – DOUNEDON après la sélection.

DATE DE DEPOT DES DOSSIERS :

Du 27 septembre au 27 octobre 2021

SELECTION DES DOSSIERS

Présélection

Entretien Individuel

Du 02 au 12 novembre 2021

RESULTATS DE LA SELECTION

19 novembre 2021

- métropoles ;
- élaborer des programmes/ projets/ stratégies en matière de développement urbain durable.

PUBLIC CIBLE :

Le doctorat en développement urbain durable est destiné aux étudiants et professionnels togolais ainsi qu'aux étrangers de la sous-région titulaires du diplôme de DEA ou de Master en mobilités et transports urbains, écologie urbaine, architecture, urbanisme, sociologie urbaine, géographie urbaine, anthropologie urbaine, développement urbain durable, gestion des catastrophes, eaux et assainissement, environnement, génie civil, génie urbain ou tout autre diplôme équivalent.

- une (01) copie légalisée des relevés de notes et des attestations de diplôme (à partir du Baccalauréat) ;
- trois (03) lettres de recommandation dont celle du directeur de mémoire de Master ou DEA et/ou du superviseur ayant suivi ses travaux de recherche antérieurs ;
- un (01) curriculum vitae détaillé avec trois référents ;
- une (01) version électronique du protocole de recherche ou du projet de développement entrepreneurial ;
- la version PDF du résumé de mémoire de **Master** ou du **DEA**.

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme délivrée par la DAAS dont les procédures sont à consulter sur le site : (<https://daas.univ-lome.tg:8090/fr/node/183>)

NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Lomé, le **24 Sept 2021**

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

Chambre consulaire régionale

Le Bureau de la CCR-UEMOA tient sa 2ème réunion à Bissau

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée, le mercredi 29 septembre 2021, par S.E.M. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée-Bissau, en présence du Tcherno DJALO, Ministre du Commerce et de l'Industrie, Paul Koffi KOFFI, Commissaire en charge du Département du Développement de l'Entreprise, des Mines, de l'Energie et de l'Economie Numérique et de Daouda COULIBALY, Président de la CCR-UEMOA.

Dans son discours, le Chef de l'Etat bissau guinéen, a plaidé en faveur « d'un secteur privé structuré, dynamique et novateur qui, par la création d'emplois et de richesses constitue un puissant levier de croissance économique inclusive ». Sur cette lancée il a rassuré la CCR-UEMOA de son soutien dans la réalisation de ses missions. Les travaux de la réunion ont porté sur la mise en œuvre des recommandations de la précédente réunion du Bureau, l'examen et la validation des conclusions et recommandations des travaux des Commissions Techniques et Ad hoc, la situation financière de l'Organe ainsi que l'exécution du programme des activités. Le projet de promotion de la conteneuri-



● S.E.M. Umaro Sissoco EMBALO 3ème à partir de la droite, entouré du Commissaire Koffi et du Président de la CCR-UEMOA

sation en Afrique de l'Ouest (PPCAO) et les travaux de réajustement du Plan Stratégique et d'élaboration du Plan de Travail de la Mandature 2021-2024 ont été également présentés aux membres du Bureau qui ont pris des décisions sur certains projets et activités de l'Institution. En marge des travaux, les

membres du Bureau ont effectué des visites de courtoisie aux Autorités publiques de la Guinée Bissau notamment le Premier Ministre Nuno Gomes NABIAM. Les travaux de la deuxième réunion du Bureau ont pris fin le jeudi 30 septembre 2021.

Avec uemoa.int

Afrique

Quatre millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année

La perte nette de forêts continue d'augmenter en Afrique, malgré les initiatives, les programmes et politique de restauration des écosystèmes. Dans une étude publiée le 29 septembre 2021, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Agence de développement de l'Union africaine-Nepad, révèlent que le continent perd jusqu'à 4 millions d'hectares de forêt chaque année.

Le tout premier bilan de la restauration des forêts et des paysages d'Afrique, présenté le 29 septembre 2021 à l'occasion de la Semaine africaine du climat, montre qu'il reste beaucoup à faire pour inverser la tendance de la dégradation des terres. Selon l'étude, Jusqu'à 65% des terres productives sont dégradées, tandis que la désertification touche 45% des terres en Afrique. Si la tendance générale est à la baisse, la perte nette de forêts continue d'augmenter en Afrique, avec quatre millions d'hectares de forêts qui disparaissent chaque année. Dans une étude antérieure, des scientifiques mettent en évidence la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Ghana comme étant les points chauds de la déforestation en Afrique. Entre 2000 et 2020, les trois d'Afrique de l'ouest ont perdu respectivement 71%, 67% et 60% de leurs forêts tropicales humides.

L'Afrique perd 3% de son PIB à cause de la déforestation

L'Examen de l'état de la restauration des forêts et des paysages en Afrique 2021 a été réalisé conjointement par



l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). Cette étude présente par ailleurs les succès obtenus jusqu'à présent ainsi que les difficultés et les opportunités qui subsistent à travers le continent pour restaurer les terres dégradées à cause de la conversion et le défrichement des forêts, la surexploitation des ressources naturelles, l'urbanisation, la sécheresse et d'autres facteurs. L'un des succès en matière de restauration des écosystèmes est noté dans le programme Action contre la désertification de la FAO, qui soutient l'Initiative de la Grande muraille verte, travaille avec les communautés locales, les gouvernements et la société civile pour restaurer les terres dégradées dans plusieurs pays: Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Soudan. Entre 2015 et 2020, 63.000

hectares de terres dégradées ont été plantés pour amorcer leur restauration et enrichis de plus de 12 millions de plants et de 120 tonnes de semences forestières provenant de plus de 100 espèces locales d'arbres et de graminées fourragères. Le programme a été initialement soutenu par l'Union européenne et a été étendu grâce aux contributions de la Turquie et d'autres donateurs. « Malgré nos efforts, chaque année, davantage de forêts disparaissent, ce qui coûte au continent une perte de 3% de son PIB. Car les paysages forestiers dégradés intensifient les effets du changement climatique et constituent un obstacle à la construction de communautés résilientes et prospères alors que 60% des Africains dépendent de leurs terres et de leurs forêts », explique Abebe Haile-Gabriel, sous-directeur général et représentant régional de la FAO pour l'Afrique.

Avec afrik21

David Malpass (Banque Mondiale)

« Éviter une décennie perdue pour le développement »

En déplacement à Khartoum (Soudan), une première depuis quarante ans pour un président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass a qualifié de « période de bouleversements » l'époque actuelle, marquée par de fortes inégalités et des revirements dans les progrès jusque-là dans le développement mondial.

David Malpass a indiqué que la pandémie mondiale a eu des effets considérables en matière de pauvreté. « La crise de la COVID-19 a entraîné une nouvelle augmentation des taux de pauvreté après des décennies de baisse constante. Elle a fait basculer près de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, plusieurs centaines de millions d'autres dans la pauvreté, dont beaucoup dans les pays à revenu intermédiaire. Concernant le Soudan, le président de la Banque mondiale a salué les progrès réalisés. Le pays est allé de l'avant en adoptant des réformes audacieuses, en renouant avec la communauté internationale, en réglant ses arriérés auprès de la Banque mondiale avec l'aide d'un prêt-relais des États-Unis et en atteignant en juin le point de décision pour l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). « Bien qu'il reste beaucoup à faire, je félicite les autorités soudanaises, civiles et militaires, pour les efforts et les réalisations accomplis ensemble en vue d'un avenir meilleur. Il est essentiel d'éviter les dérapages politiques, car il n'y a pas de développement sans paix ni stabilité. Je voudrais également saluer la remarquable résilience du peuple soudanais : votre volonté de construire un Soudan meilleur malgré les défis est une réelle source d'inspiration ». David Malpass a souligné que de nombreux pays en développement ont déployé des efforts extraordinaires pour soutenir leur population et maintenir l'activité économique pendant la pandémie. « Beaucoup sont allés au-delà de ce qu'ils pouvaient se permettre, d'autant plus que la dette dans les économies



en développement atteignent des sommets lorsque la pandémie a frappé. » Lorsque l'initiative de suspension du service de la dette expirera à la fin de cette année, les pays à faible revenu qui recommenceront à payer le service de la dette verront leur marge de manœuvre budgétaire se réduire pour acheter des vaccins et financer d'autres dépenses prioritaires, a soutenu David Malpass. « Il est temps d'entreprendre un assainissement des finances publiques progressif et axé sur la population et de restructurer la dette insoutenable. Une mise en œuvre renforcée et accélérée du cadre commun du G20 sera essentielle à cet égard. » David Malpass a appelé à une plus grande coopération mondiale, y compris la participation du secteur privé, pour alléger la dette des pays les plus pauvres du monde et financer des investissements favorisant la croissance. « Au Soudan, par exemple, une coopération mondiale incluant les États-Unis, la France et le Royaume-Uni a permis au pays d'apurer ses arriérés auprès de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international et d'autres institutions financières internationales, rendant possible un allègement de la dette de plus de 50 milliards de dollars dans le cadre de ce qui sera la plus grande initiative

PPTE jamais lancée. » Outre une meilleure gestion de la dette, David Malpass a déclaré que les pays doivent éliminer les dépenses publiques inutiles, rendre la prestation de services plus efficace et réaffecter les ressources publiques à leurs usages les plus productifs. « C'est également le moment de gérer la dette de manière proactive afin de reprofiler les paiements tant que les taux d'intérêt internationaux restent bas. Des mesures concrètes doivent être prises pour améliorer la transparence des accords de prêt, accroître la responsabilité financière et garantir que les décisions s'appuient sur des informations complètes. Les pays à faible revenu doivent donner la priorité aux financements concessionnels et éviter les financements à taux d'intérêt élevés qui sont devenus de plus en plus problématiques. Il sera essentiel d'adapter cet ordre du jour à chaque pays et de mesurer les progrès réalisés. » Le président du Groupe de la Banque mondiale a relevé quatre domaines dans lesquels une action déterminée devrait faire la différence : atteindre la stabilité économique, tirer parti de la révolution numérique, rendre le développement plus vert et plus durable et investir dans les personnes.

Avec financialafrik.com

Infrastructures

Africa 50 confie son nouveau fonds d'accélération à Vincent Le Guennou

Le fonds Africa50 dirigé par Alain Ebobissé, a annoncé, le 5 octobre 2021, la création d'un nouveau fonds baptisé Africa50 Infrastructure Acceleration Fund, qui vise à catalyser de nouveaux flux d'investissement dans les infrastructures africaines.

Africa50 a choisi Vincent Le Guennou (photo) pour diriger la nouvelle entité en tant que CEO, avec l'objectif de lever 500 millions de dollars américains en plusieurs clôtures, pour des investissements à travers le continent. Le nouveau Fonds est le résultat d'un effort de longue haleine d'Africa50



pour mobiliser des capitaux supplémentaires pour aider à combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique. Le mandat

du Fonds est de générer des rendements ajustés au risque attractifs pour les investisseurs institutionnels à la recherche d'une exposition aux actifs d'infrastructure africains, tout en jouant un rôle essentiel dans le financement de projets d'infrastructure à moyenne et grande échelle en Afrique.

Avec financialafrik.com



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM 10 142,97

Variation Jour ↓ -0,54 %

Variation annuelle ↑ 9,24 %

N° 191

lundi 4 octobre 2021

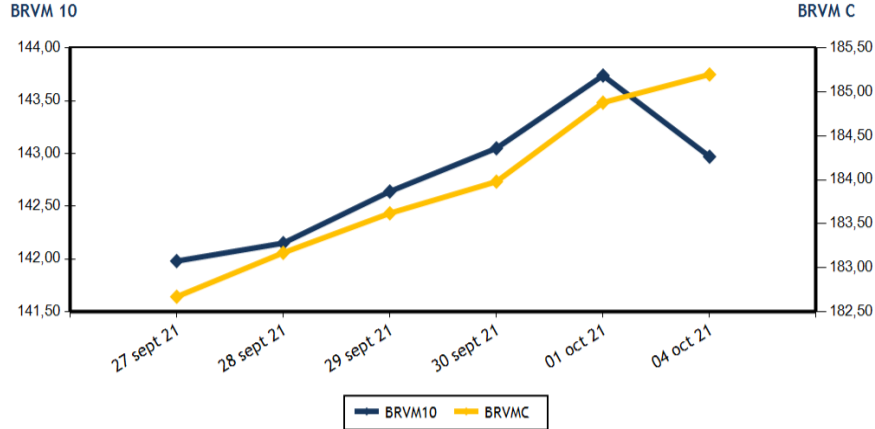
Site : www.brvm.org

BRVM Composite 185,20

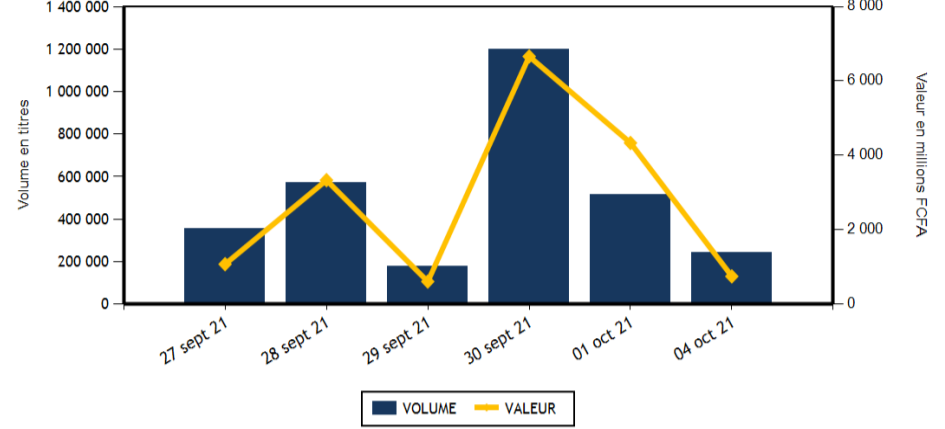
Variation Jour ↑ 0,17 %

Variation annuelle ↑ 27,40 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	5 573 523 799 696	0,17 %
Volume échangé (Actions & Droits)	242 409	-21,61 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	725 126 131	-67,84 %
Nombre de titres transigés	42	-2,33 %
Nombre de titres en hausse	19	0,00 %
Nombre de titres en baisse	17	41,67 %
Nombre de titres inchangés	6	-50,00 %

PLUS FORTES HAUSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	7 325	7,48 %	495,53 %
PALM CI (PALC)	5 910	7,45 %	162,67 %
SAPH CI (SPHC)	5 580	7,41 %	298,57 %
SITAB CI (STBC)	4 500	7,14 %	749,06 %
SICABLE CI (CABC)	1 125	7,14 %	11,39 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 105 173 796 653	0,01 %
Volume échangé	2 071	-99,00 %
Valeur transigée (FCFA)	20 752 500	-99,00 %
Nombre de titres transigés	4	-71,43 %
Nombre de titres en hausse	1	-75,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	-57,14 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 160	-7,20 %	132,00 %
SOGB CI (SOGC)	4 350	-3,33 %	85,11 %
BANK OF AFRICA NG (BOAN)	4 800	-2,83 %	37,14 %
FILTISAC CI (FTSC)	1 850	-2,63 %	14,91 %
BANK OF AFRICA SENEGAL (BOAS)	2 290	-2,55 %	53,18 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	88,10	1,84 %	143,03 %	23 473	59 758 770	21,46
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	440,05	-1,03 %	7,21 %	128 233	527 109 000	7,94
BRVM - FINANCES	15	70,46	0,11 %	17,45 %	72 193	100 807 196	14,61
BRVM - TRANSPORT	2	555,30	-0,43 %	46,64 %	333	764 070	9,26
BRVM - AGRICULTURE	5	233,03	3,34 %	169,27 %	4 441	15 528 305	14,90
BRVM - DISTRIBUTION	7	337,91	1,09 %	49,23 %	12 859	20 575 445	20,73
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	839,04	2,26 %	142,86 %	877	583 345	3,94
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	12,41	
Taux de rendement moyen du marché	6,44	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,79	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	95	
Volume moyen annuel par séance	278 299,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 636 678 502,81	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,23	
Ratio moyen de satisfaction	44,50	
Ratio moyen de tendance	3 611,64	
Ratio moyen de couverture	2,77	
Taux de rotation moyen du marché	0,02	
Prime de risque du marché	2,16	
Nombre de SGI participantes	28	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

États-Unis

Une lanceuse d'alerte sur les biais de Facebook sort du bois

Frances Haugen, ancienne ingénieure chez Facebook à l'origine de la fuite de documents internes, accuse le groupe de privilégier «le profit à la sécurité».



• Avant son départ de l'entreprise, en mai, Frances Haugen avait emmené de nombreux documents issus de recherches internes à l'entreprise et confiés notamment au «Wall Street Journal». AFP

La lanceuse d'alerte à l'origine de la fuite de documents internes de Facebook qui ont alarmé le public et des élus américains s'est montrée pour la première fois à visage découvert dimanche. Ancienne ingénieure chef de produit chez Facebook, Frances Haugen a accusé le groupe de «(choisir) le profit plutôt que la sûreté» de ses utilisateurs, dans un entretien diffusé par la chaîne CBS. Cette trentenaire doit être auditionnée mardi par la commission au Commerce du Sénat américain. Dimanche, le sénateur démocrate Richard Blumenthal, membre de la commission, a rendu hommage au courage de la lanceuse d'alerte. Avant son départ de l'entreprise, en mai, Frances Haugen avait emmené de nombreux documents issus de recherches internes à l'entreprise et confiés notamment au «Wall Street Journal». Dans un article publié mi-septembre, le quotidien a révélé, sur la base de ces informations, que l'entreprise effectuait des recherches sur son réseau social Instagram depuis trois ans pour en déterminer les effets sur les adolescents. Les études ont notamment montré que 32% des adolescentes estimaient que l'utilisation d'Instagram leur avait donné une image plus négative de leur corps lorsqu'elles n'en étaient déjà pas satisfaites. Plus tôt dimanche, le vice-président du groupe Nick Clegg avait accordé un entretien à la chaîne CNN et tenté de limiter les possibles dégâts qu'allait causer l'interview de la lanceuse d'alerte. Plus tôt dimanche, le vice-président du groupe Nick Clegg avait accordé un entretien à la chaîne CNN et tenté de limiter les possibles dégâts qu'allait causer l'interview de la lanceuse d'alerte.

«Conflits d'intérêts»

«Nos recherches ou celles de n'importe qui d'autre ne corroborent tout simplement pas le fait qu'Instagram soit mauvais ou toxique pour tous les adolescents», avait déclaré l'ancien vice-Premier ministre britannique dimanche. «Je ne trouve pas surprenant, de façon intuitive, que si vous ne vous sentez déjà pas bien dans votre peau, aller sur les réseaux sociaux puisse vous faire vous sentir encore un peu moins bien», avait ajouté Nick Clegg. Sous pression, l'entreprise californienne a annoncé suspendre le développement d'une version d'Instagram pour les moins de 13 ans, mais elle n'y a pas renoncé. Frances Haugen a rejoint Facebook en 2019 et été assignée, à sa demande, au département «intégrité civique» (Civic Integrity), qui s'intéressait aux risques que pouvaient poser certains utilisateurs ou certains contenus pour le bon déroulement d'élections. Avant le scrutin présidentiel américain de novembre 2020, Facebook avait modifié ses algorithmes pour réduire la diffusion de fausses informations. Mais selon la lanceuse d'alerte, «dès que l'élection a été terminée», le groupe les a reconfigurés comme avant, «pour donner la priorité à la croissance plutôt qu'à la sûreté», a-t-elle soutenu dans son entretien à l'émission «60 Minutes», sur CBS. «Il y avait des conflits d'intérêts entre ce qui était bon pour le public, et ce qui était bon pour Facebook», a insisté Frances Haugen, et le groupe, «une occasion après l'autre, choisissait de privilégier ses intérêts, c'est-à-dire faire plus d'argent». «J'ai vu pas mal de réseaux sociaux, et la situation chez Facebook était sensiblement pire que tout ce que j'avais pu voir avant», a dit l'ingé-

nieure, passée par le site de rencontres Hinge, mais aussi Yelp (évaluation de commerces par les internautes) ou Pinterest. Pour Frances Haugen, c'est à la suite du retour aux anciens algorithmes que de nombreux utilisateurs de Facebook se sont servis de la plateforme pour se mobiliser en vue des événements du 6 janvier, qui ont mené à l'intrusion au Capitole.

«Personne n'est malveillant»

La responsabilité «de l'insurrection» sur le siège du Congrès «incombe aux personnes qui ont infligé les violences et à ceux qui les ont encouragées, dont le président (Donald) Trump», a rétorqué Nick Clegg. Le vice-président de la plateforme a jugé «trop facile de chercher une explication technologique à la polarisation politique aux États-Unis». Il a toutefois reconnu que Facebook devait essayer de «comprendre comment (il) contribue aux contenus négatifs et extrêmes, aux discours haineux et à la désinformation». «Personne chez Facebook n'est malveillant», a estimé la lanceuse d'alerte. «Mais les intérêts ne sont pas alignés.» Pour elle, Mark Zuckerberg, co-fondateur et PDG de Facebook, n'a jamais cherché à faire de Facebook une plateforme haineuse, «mais il a permis que des choix soient faits», favorisant la diffusion de contenus haineux. «Les actions de Facebook montrent clairement qu'il ne se reformera pas seul», a réagi le sénateur Blumenthal dans un communiqué. «Nous devons envisager une régulation plus stricte.»

(AFP)

Climat

La Norvège va fermer sa dernière mine de charbon en 2023

Le pays va cesser l'exploitation après un siècle d'activité dans son archipel arctique.

La Norvège va fermer dans deux ans sa dernière mine de charbon, localisée au Svalbard, un archipel arctique qui doit son essor aux activités minières, a annoncé jeudi son exploitant, même si une mine russe devrait continuer son activité sur le territoire. La mine 7, la seule à être encore exploitée par des Norvégiens, fermera en septembre 2023 après la résiliation par les autorités de Longyearbyen, le chef-lieu de l'archipel, d'un contrat de fourniture destiné à approvisionner la centrale locale, a annoncé son exploitant, l'entreprise publique Store Norske. «La raison d'être de la mine 7 est de fournir du charbon à la centrale électrique à Longyearbyen. Maintenant que l'accord de fourniture de charbon a été résilié, il n'y a plus de raison d'exploiter la mine», a déclaré le directeur de Store Norske, Jan Morten Ertsaas, dans un communiqué. «Nous avons produit du charbon au Svalbard pendant plus de 100 ans et c'est donc un peu particulier de mettre aujourd'hui un point final à l'épopée du charbon», a-t-il ajouté.



• L'archipel norvégien du Svalbard où est située la dernière mine de charbon du pays. AFP

Lieu stratégique

Longyearbyen doit son existence à l'américain John Munroe Longyear qui a fondé l'endroit en 1906 pour exploiter les ressources de charbon locales. La fermeture de la mine 7 ne devrait toutefois pas signer la fin totale de l'exploitation du charbon au Svalbard (Spitzberg): la compagnie russe Arktikugol continue d'en extraire dans le village de Barentsburg, une communauté minière qui permet à la Russie de conserver une présence dans ce lieu stratégique de l'Arctique. S'il a attribué à la Norvège la souveraineté sur l'archipel, le traité de Paris de 1920 prévoit que tous les États

signataires (dont l'Union soviétique à l'époque) peuvent s'y livrer à des activités économiques sur un pied d'égalité. Après la fin du charbon, la centrale thermique de Longyearbyen sera alimentée par du diesel jusqu'à ce qu'une solution à base d'énergies renouvelables soit mise en place. D'ici là, Store Norske, qui fonctionne à perte et est donc dépendant des deniers publics, va augmenter sa production annuelle pour la faire passer de 90'000 tonnes aujourd'hui à plus de 125'000 tonnes et en exporter une grande partie afin de tirer parti du niveau actuellement élevé des prix.

(AFP)

Royaume-Uni

La pénurie de bouchers pourrait toucher les repas de Noël

Avec la pandémie et le Brexit, le Royaume-Uni manque aussi de bouchers. Avec les fêtes de fin d'année qui se profilent, les tables pourraient bien être dégarnies.

Le Royaume-Uni est actuellement confronté à un manque de 15'000 bouchers, faisant planer le risque de pénuries de certains produits traditionnels pour Noël, a averti une fédération du secteur. Un porte-parole de l'Association britannique des transformateurs de viande a expliqué au quotidien «The Times», dans son édition de vendredi, que ce manque de main-d'œuvre avait forcé le secteur à se concentrer sur l'approvisionnement des supermarchés en morceaux de viande de base. «Nous aurions vraiment dû produire des aliments de Noël à partir de juin ou juillet, mais ce n'est pas le cas jusqu'à présent», a-t-il détaillé, avertissant «qu'il y aura des pénuries d'aliments festifs, comme les saucisses roulées au bacon», un mets prisé des Britanniques pour les fêtes.

Mille bouchers étrangers?

L'économie britannique est actuellement touchée par une pénurie de main-d'œuvre causée par la pandémie et le Brexit. Le manque de chauffeurs routiers, en particulier, a jusqu'ici causé des pro-



blèmes de livraison de carburant, entraînant depuis plus d'une semaine des pénuries dans les stations-service. Mais les rayons des supermarchés, chaînes de restauration rapide ou encore pubs sont aussi concernés par les problèmes de livraison, auxquels risque de s'ajouter le manque de main-d'œuvre côté production. Selon le «Times», le gouvernement envisage d'assouplir les restrictions en matière de visa pour un maximum de 1000 bouchers étrangers, afin d'éviter des pénuries.

Privilégier la main-d'œuvre nationale

Le ministère de l'Environnement et de l'Alimentation a assuré que le gouvernement continuait «de travailler en étroite collaboration» avec

l'industrie porcine, «pour explorer les options permettant de répondre aux pressions actuelles». Face au spectre de rayons vides à Noël, Boris Johnson s'est déjà résolu à accorder jusqu'à 10'500 visas de travail de trois mois pour la période allant jusqu'à la fin de l'année, pour des secteurs clés, comme les élevages de volailles. Interrogé par le «Times» sur des visas à destination des bouchers, le ministère de l'Intérieur a souligné que «d'autres pays dans le monde sont confrontés à des défis similaires», disant préférer que «les employeurs investissent à long terme dans la main-d'œuvre nationale britannique, au lieu de dépendre de la main-d'œuvre étrangère».

(AFP)

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Webinaire sur « Les partenariats public-privé et la crise du COVID-19 »	28 Octobre 2021	Virtuel	https://www.uneca.org
Salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	7 au 10 septembre 2021	France	global-industrie.com
RDC-Afrique Business Forum	13 au 14 septembre 2021	Kinshasa et Virtuel	https://www.uneca.org/fr/evnts/central-africa/drc-business-forum
Conférence internationale dédiée aux moyens de paiement et aux services financiers	21 au 23 septembre 2021	Amsterdam, Pays-Bas	europe.money2020.com
Forum politique de la société civile	27 Septembre 2021	Virtuel	civilsociety@worldbank.org
Quatrième édition du Forum pour la résilience en Afrique	28 au 30 septembre 2021	Virtuel	Néant
Les Rencontres Africa	05 au 07 octobre 2021	Lomé, Togo	https://rencontresafrika.org/
2è édition de la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF 2021)	15 au 21 novembre 2021	Durban, Afrique du Sud	https://www.intrafricantradefair.com/
Conférence économique africaine	2 au 4 décembre 2021	Cap Vert	https://www.africa.undp.org
36e Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et Experts (CIHFE) pour l'Afrique du nord	23 au 26 Novembre 2021	Marrakech, Maroc	https://www.uneca.org
Sommet sur l'énergie et l'économie	22 et 23 novembre 2021	Libye	https://ecotechquebec.com

HOROSCOPE finance

Bélier Journée de chance pour tous les natifs, à condition de savoir et de vouloir utiliser les atouts qu'ils possèdent. Un succès financier spectaculaire est possible dans les domaines de l'art, des antiquités ou de l'immobilier.

Taureau Il vous faudra faire attention aujourd'hui, où des aspects planétaires pourront compliquer les choses sur le plan financier. Mais, pour les natifs du deuxième décan, une rentrée d'argent surprise est possible, qu'il s'agisse de gains aux jeux, de vieilles dettes oubliées que l'on leur remboursera, ou d'un petit héritage.

Gémeaux Attention aux opérations financières hasardeuses ! En revanche, si vous êtes bien conseillé par des spécialistes, vous serez en mesure de réaliser une excellente affaire.

Cancer Vous faites aujourd'hui partie des natifs qui auront le vent en poupe financièrement. Remerciez-en Mercure, la planète de la chance, qui formera des aspects très positifs. Ce sera le moment de prendre votre revanche sur les journées passées, durant lesquelles vous avez dû compter davantage sur vous-même que sur la Providence. Jouez donc à un jeu de hasard quelconque, mais n'oubliez pas de consulter votre nombre de chance.

Lion Hâtez-vous de régler factures, contraventions éventuelles, impôts et dettes. Vous éviterez ainsi d'attirer des complications et des poursuites qui vous mettraient de très mauvaise humeur et vous coûteraient inutilement cher. Les astres ne vous feront pas de cadeau aujourd'hui !

Vierge Si vous voulez acheter une voiture neuve, n'hésitez pas à mettre en concurrence plusieurs concessionnaires, ce qui devrait vous permettre d'obtenir une remise de l'ordre de 10 %. N'ayez pas peur de négocier, de marchander. Dix pour cent, ce n'est pas rien, non ?

Balance Les finances seront bien influencées, et vous saurez faire face sans problème à toute situation imprévue en la matière. N'allez pas pour autant céder à vos folles envies d'achat, car dans ce cas vous vous retrouveriez dans une impasse.

Scorpion La Lune en cette configuration vous apportera les soutiens que vous attendiez dans le domaine matériel. Vous serez capable de tirer votre épingle d'un jeu difficile en gardant le sourire aux lèvres. Vous aurez des possibilités nouvelles ; la chance vous sourira en vous apportant de belles récoltes. Sachez profiter au mieux de ces influences bénéfiques pour régler les problèmes pécuniaires qui hantent votre esprit depuis quelque temps.

Sagittaire L'action simultanée de plusieurs planètes amènera de la chance dans les placements à long terme et les investissements immobiliers aujourd'hui. A vous de savoir en profiter ! Ce serait dommage rater le coche par paresse ou étourderie.

Capricorne Si vous n'avez pas fait preuve jusqu'ici de sagesse en matière d'argent, Saturne ajoutera aujourd'hui la goutte qui fera déborder le vase : vous connaîtrez des contraintes financières très pénibles. Vous possédez peut-être quelques biens, mais vous manquerez cruellement de liquidités, et vous vous trouverez complètement bloqué face à certaines échéances.

Verseau Le Soleil et Mercure vont vous aider à bien gérer votre budget. Certes, vous ne pouvez pas compter sur ces deux astres pour vous valoir une longue période de chance et d'expansion, comme le feraient des planètes plus grosses et plus lentes. Il s'agira plutôt d'une période d'équilibre facile à vivre, pendant laquelle vous aurez l'art de dénicher les bonnes affaires tout en parvenant sans doute à faire quelques économies.

Poissons La Lune vous dira de ne pas emprunter et de ne vous prêter à aucune manipulation d'argent pendant cette journée. Soyez très prudent. Vous aurez beaucoup de mal à résister à la tentation de vous payer un luxe jugé par certains bien superflu pour vos conditions actuelles.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Email : leconomistetogo@gmail.com
Site web : www.leconomistedutogo.com
REC N°0602/11/12/19/HAAC
Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)
Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Administrateur Général

Léonard DOSSOU

Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

Directeur de publication

Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef

Joël YANCLO
00228 97 78 79 07

Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAKPABEM

Junior OREDOLA

Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000



*Centre d'Excellence Régional sur les Villes
Durables en Afrique*

APPEL À CANDIDATURES 2021 - 2022



INTITULE DU MASTER : MASTER EN VILLES DURABLES EN AFRIQUE DE L'UNIVERSITE DE LOME

OBJECTIFS GENERAUX DU MASTER

Le master résulte d'un travail de recherche de deux années en moyenne et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de master en villes durables du centre d'excellence régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA) a pour objectifs de :

- former les étudiants à la recherche fondamentale et appliquée en conception et mise en œuvre ;
- gérer efficacement les projets de développement urbain durable en Afrique.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

Au terme de la formation au CERViDA, les étudiants devraient être capable de :

- utiliser les techniques et outils nécessaires à la recherche, à l'analyse des espaces et à l'élaboration des projets urbains ;
- comprendre les enjeux de développement urbain en vue de produire des outils de planification stratégique et opérationnelle à l'échelle des villes et des métropoles ;
- concevoir des projets et stratégies de réduction des difficultés d'accès aux équipements et services de base ;
- développer des projets intégrant des techniques et des procédés de construction HQE (Haute qualité environnementale) ;
- évaluer l'impact environnemental et social des activités humaines en milieu urbain ;
- identifier les enjeux territoriaux, économiques, technologiques et architecturaux de gestion et de revalorisation des espaces ;
- élaborer des stratégies et méthodes de prévention des catastrophes naturelles (inondations, submersions, risques industriels, pollutions, etc.).

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

L'entrée au Programme de Recherche Master Ville durable en Afrique est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'une Licence LMD, d'un Master ou une Maîtrise en sociologie, en géographie, en anthropologie, en assainissement et hydraulique, environnement, aménagement du territoire, en architecture, en urbanisme, en gestion urbaine, en génie civil, en génie électrique, sciences de la terre ou du vivant ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir au moins **12/20** de moyenne générale ;
- avoir une expérience en recherche ou des travaux antérieurs dans le domaine constituerait un atout et non un pré-réquis.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Les candidats au programme de Master en Villes durables en Afrique doivent fournir les pièces suivantes :

- une (01) demande motivée adressée au président de l'Université de Lomé sur le background et champs d'intérêt du candidat ;
- une (01) copie légalisée des relevés de notes et attestations de diplôme (à partir du Baccalauréat) ;
- une (01) copie de la carte d'étudiant, de la carte d'identité nationale ou de passeport en cours de validité ;
- un (01) curriculum Vitae détaillé avec trois référents ;

LANGUES DE TRAVAIL :

Le programme de formation du CERViDA-DOUNEDON est un programme dual. Pour ce faire, tous les candidats doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidats francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les candidats anglophones.

NB : Pour les candidats des pays anglophones les cours de français seront offerts pendant la formation au CERViDA. Il en est de même pour les candidats des pays francophones désireux d'améliorer leur niveau d'anglais.

APERCU DU PROGRAMME

Le temps requis pour la formation en master recherche **Villes Durables en Afrique** est de quatre (4) semestres sans prorogation.

Le programme est à consulter sur le site du **CERViDA - DOUNEDON :**

<https://www.cervida-togo.org/pages/formation-en-master--3.html>

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Par courriel au **CERViDA - DOUNEDON :**
cervida_togo@univ-lome.tg avec copie aux adresses suivantes : cervida.togo@gmail.com
cervidadounedon@cervida-togo.org

DEBOUCHES :

Les compétences acquises par les étudiants à la fin de la formation dans ce master leur permettront de poursuivre leurs études en thèse ou d'entrer directement dans la vie professionnelle en prétendant à des postes tels que :

- Cadre de conception ;
- Expert en développement urbain durable, Gestion de l'environnement urbain et prévention des catastrophes en milieu urbain ;
- Consultant dans les organismes internationaux et dans les bureaux d'études ;
- Chef projet dans les ONGs spécialisées dans l'amélioration des conditions de vie des quartiers précaires ;
- Spécialiste en planification urbaine et prospective territoriale ;
- Spécialiste en conception et pilotage de projets urbains ;
- Responsable de projets dans les collectivités locales ou dans les agences de maîtrise d'ouvrage délégué ;
- Cadre supérieur dans l'administration publique (notamment les ministères en charge de l'urbanisme ou de l'aménagement et leur structure déconcentrée) ;
- Etc.

- les justificatifs des acquis professionnels (Copies légalisées attestations de stage et de travail sont des atouts) ;
- une (01) autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires ;
- un projet de recherche de 5 pages maximum ;
- deux (02) lettres de recommandation ;

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une (01) attestation d'homologation de diplôme délivrée par la DAAS, dont les procédures sont à consulter sur le site : <https://daas.univ-lome.tg:8090/fr/node/183>

NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Lomé, le **24 Sept 2021**

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

zinsouklassou@cervida-togo.org kzinsou@univ-lome.tg
ydotsu@cervida-togo.org

Une copie physique au secrétariat du CERViDA – DOUNEDON après la sélection.

DATE DE DEPOT DES DOSSIERS :

Du 27 septembre au 27 octobre 2021

SELECTION DES DOSSIERS

Présélection

Entretien Individuel

Du 02 au 12 novembre 2021

RESULTATS DE LA SELECTION

19 novembre 2021

Don de fournitures scolaires

Me ALASSANI Nakpale fait œuvre utile dans le Tône-Est

L'honorable ALASSANI Nakpale, député à l'Assemblée nationale continue ses œuvres sociales pour venir en aide aux populations de sa circonscription électorale. Comme il en a l'habitude à l'orée de chaque année scolaire, l'homme a fait don de fournitures scolaires, de matériels didactiques aux écoliers et élèves de la commune de Tône4.



● Joël YANCLO

Soutenir la politique du gouvernement qui met au centre du développement et de l'émergence du Togo, une formation de qualité des enfants gage de l'avenir du pays. Dans cette optique, depuis son élection en 2018 comme député de la zone Est, l'honorable ALASSANI Nakpale, chaque année, procède à une remise de don aux écoles et aux élèves de sa circonscription électorale. Pour cette année scolaire 2021-2022, la tradition a encore été respectée avec la remise d'un important lot de matériels didactiques, de fournitures scolaires aux écoles et élèves défavorisés de sa base électorale. C'est en effet la mairie de la commune de Tône4 qui a servi de cadre lundi 30 Août 2021, pour la cérémonie de remise de ces dons en présence de plusieurs personnalités administratives, politiques, militaires, religieux et traditionnels, des cadres du parti UNIR ainsi que quelques parents et élèves triés sur le volet en raison des mesures restrictives de lutte contre la covid-19. Le député heureux donateur, a remercié de vive voix les autorités qui ont répondu à son appel pour assister à cette cérémonie qui selon lui, s'inscrit dans la droite ligne de l'État et du gouvernement qui est de promouvoir une éducation de qualité pour tous. Pour le député ALASSANE Nakpale, la Covid-19 a tellement affecté les économies

des États et des populations défavorisées et qu'il était important que chacun apporte son soutien au secteur de l'éducation qui reste un maillon essentiel de l'émergence du pays. Le gouvernement ayant déjà fait sa part en rendant gratuit les frais de scolarité, au primaire et que secondaire, son action vient favoriser une rentrée dans sa zone. Il a invité aussi bien les chefs d'établissements que les élèves démunis récipiendaires, à en faire œuvre utile. Particulièrement aux élèves, l'honorable les a invités à se concentrer sur leurs études afin qu'ils soient parmi les meilleurs de leurs écoles en fin d'année. Il a sensibilisé les parents à veiller à ce que

les enfants n'abandonnent les classes pour s'adonner à d'autres activités Car malgré les efforts qui sont faits, le taux d'abandons reste toujours important dans la zone. Il faut préciser que ce don est constitué de matériels didactiques, de tables bancs, de ballons de football, de papier RAM, de tôle pour les six cantons de la deuxième circonscription électorale de Tône ainsi que, plus de 150 kits de fournitures scolaires pour les enfants démunis des six cantons. La maire de Tône4 n'est pas du reste. Elle a bénéficié des œuvres de bienfaisance de l'honorable députés composés de râtaux, de cartons de papier RAM et bien d'autres choses.



Vaccination obligatoire

AUSEP exige une loi protégeant les citoyens

L'Association des usagers du service public togolais (AUSEP), s'insurge contre la manière dont le gouvernement et l'Assemblée nationale gèrent la pandémie du covid-19 dans le pays. Aussi, pointe-t-elle un doigt accusateur sur l'opacité qui entoure le fonctionnement et les avis rendus par le Conseil scientifique mis en place par décret présidentiel du 02 juillet 2020.

● Eyram AKAKPO

Dans une déclaration rendue publique le 21 septembre 2021, l'Association des usagers du service public togolais (AUSEP), demande la prise d'une loi portant protection des citoyens contre la vaccination obligatoire en période d'état d'urgence sanitaire au Togo et la création d'une agence nationale d'indemnisation des accidents médicaux. Selon l'AUSEP, l'Assemblée nationale, semble plus proche du gouvernement que des populations qu'elle est censée défendre et protéger. Le suivi parlementaire de l'action gouvernementale est quasi inexistant et le parlement est totalement aphone devant plusieurs cas de corruption, de mauvaise gouvernance et de violations des droits et libertés des citoyens. Les critères d'un parlement démocratique (transparence, ouverture, responsabilité, efficacité, redevabilité) définis par l'Union interparlementaire sont loin d'être une réalité au Togo. La banalisation de l'état d'urgence sanitaire semble avoir le vent en poupe. Il s'ensuit une course effrénée à la vaccination pour une population abandonnée par ses institutions protectrices : médiateur de la République, la Cour constitutionnelle, la CNDH, l'Assemblée nationale, la Cour suprême, etc. Dans chaque service public, chaque chef d'administration y va de ses mesures restrictives et les usagers des services publics, livrés à eux-mêmes y subissent le coupe-ret. En effet, les « conditions



de vie alarmantes dont les multiples suicides, la flambée des prix des produits de première nécessité, le chômage hyperbolique, le mal vivre familial, sont des témoins vivaces d'une société togolaise en décrépitude. Le système de santé aux abois avec ses sempiternelles et nombreuses faiblesses législatives et institutionnelles, de qualité, de leadership, que dire de gouvernance (PNDS 2017-2022) se cherche des horizons perdus au grand dam des citoyens, perçus tels des objets de soins que des sujets imbus de droits en rapport avec l'offre de soins ». L'Association précise que le mimétisme institutionnel et organisationnel de la gestion de la covid-19 calqué dans sa grande majorité sur le modèle français va montrer progressivement ses limites. Le code de la santé publique togolaise du 13 mai 2009, pourtant silencieux sur la création d'un conseil scientifique et la charte de l'expertise sanitaire en cas de déclaration de l'état d'urgence sanitaire, n'a pu empêcher l'érection du conseil scientifique togolais le 02 juillet 2020. « Outil d'aide à la décision et organe consul-

tatif, les avis du conseil scientifique ne sont à ce jour rendus publics. Le caractère impartial et indépendant et la gestion des conflits d'intérêts de ses membres sont loin de faire l'unanimité au sein des citoyens, autrement, que dire du règlement intérieur de ce conseil à ce jour inaccessible aux citoyens ? Le diable est dans le secret, dit-on. Il s'ensuit des interrogations légitimes sur le prétendu bénévolat de ce conseil scientifique », indique la déclaration. Par ailleurs, l'AUSEP demande la publication du règlement intérieur et des avis du conseil scientifique, la mise sur pied d'une stratégie vaccinale personnalisée prenant en compte les contre-indications médicales anti COVID-19, la création d'une agence nationale d'indemnisation des accidents médicaux et post vaccinaux ainsi que la prise d'une loi portant protection des citoyens contre la vaccination obligatoire en période d'état d'urgence sanitaire au Togo et la création d'une commission spéciale parlementaire chargée du suivi de l'état d'urgence sanitaire ou son annulation.

Fiorentina-Naples

Giorgio Chiellini cartonne les incidents racistes

Dimanche dernier, le football italien a encore vécu un moment terrible. A Florence lors du match entre la Fiorentina et le Napoli, le défenseur napolitain Kalidou Koulibaly mais aussi ses coéquipiers Victor Osimhen et André-Frank Zambo-Anguissa ont été victimes d'insultes racistes.

Des actes inadmissibles qui ont particulièrement échaudé Giorgio Chiellini. Sélectionné avec l'Italie, le défenseur central était convié en conférence de presse. Il a condamné ces actions

avec une forte virulence et a demandé des sanctions : « que peut-on faire pour lutter contre le racisme, même après les derniers épisodes à Florence ? Ce qui s'est passé est inacceptable. Nous avons besoin de lois et de règles

qui soient appliquées, c'est le plus important. J'ai honte, en tant qu'Italien et Toscan, aussi car l'Italie pour moi n'est pas un pays raciste. Il faut faire quelque chose de plus, sinon de l'extérieur on donne une mauvaise image de soi. »

Avec footmercato.net

Baromètres Togo

Principaux pays partenaires	
Principaux clients (% des exportations)	2017
Burkina Faso	17,9%
Bénin	14,3%
Ghana	7,6%
Niger	6,4%
Inde	6,1%
Mali	5,7%
Côte d'Ivoire	5,5%
Nigéria	4,8
Emirats Arabes Unis	3,5%
Australie	3,2%

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	
	2017
Chine	19,6%
France	10,8%
Japon	5,1%
Pays-Bas	5,0%
Ghana	4,1%
Inde	3,6%
Belgique	3,2%
Arabie Saoudite	3,2%
Allemagne	3,1%
Nigéria	3,0%

Source : Comtrade, dernières données disponibles
https://import-export.societegenerale.fr/fr/fiche-pays/togo/indicateurs-croissance

Bâtir ensemble un avenir prometteur



1498

Candidats



152

Pré-sélectionnés



86

Évalués



20

Choisis

Félicitations aux nouveaux lauréats du programme Graduate de Ecobank Togo

Suite à un processus de sélection rigoureux, Ecobank est fière d'annoncer la sélection de 20 lauréats togolais pour son prestigieux programme panafricain de formation de jeunes diplômés.

En tant qu'employeur dynamique, et qui croit fortement en la jeunesse togolaise et panafricaine, nous accueillons cette nouvelle génération de talents avec grand espoir.

Nous sommes impatients de nos futures réalisations ensemble pour la prospérité de notre continent.

ecobank.com



Ecobank
La Banque Panafricaine